

NOM: _____ PRÉNOM _____
CAT: NOVICE

C.P.A. SAINT-EUSTACHE

**JOURNAL
QUOI DE NEUF**

SEPTEMBRE 2007

Région : LO CLUB # 1000562

**C.P.A. SAINT-EUSTACHE INC.
C.P. 115 St-Eustache, Q.C.
J7R 4K5
TEL : (450) 623-8040**

Ville : St-Eustache
(450) 974-5111
Aréna : Paul Tardif
Adresse : 220 Boul. Arthur Sauvé
Ville : St-Eustache. Q.C.
Code Postal : J7R 2H9

TABLE DES MATIÈRES

-Table des matières.....	2
-Mot de la présidente.....	3
-Membres du C.A. du C.P.A. St-Eustache.....	4
-Liste des entraîneurs (es).....	6
-Autofinancement.....	9
-Règlements de la patinoire.....	12
-Info-Parents.....	14

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue à tous pour cette nouvelle saison de patinage artistique qui n'en sera pas des moindres je peux vous le promettre. Beaucoup de pain sur la planche en perspective.

Les saisons sont toujours très chargées. Nous aurons donc une compétition de haut calibre cette année le 27, 28, 29 et 30 septembre 2007 soit " Souvenir Georges-Éthier", en plus de la compétition "Invitation St-Eustache" les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2007. Et que dire de notre " Revue sur glace " qui se tiendra les 12 et 13 avril 2008.

Nous avons gardé le même format pour notre journal " Quoi de neuf " qui, je crois l'an dernier, a été très pratique **pour ceux qui en ont pris connaissance.** À tous les nouveaux venus, vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin pour être bien informés tout au long de la saison du C.P.A. St-Eustache. N'oubliez surtout pas notre calendrier des événements qui se dérouleront cette année, il vous sera très précieux.

En plus de vous informer via notre journal " Quoi de neuf ", nous vous demandons de vérifier régulièrement le **BABILLARD** vitré à l'entrée de l'aréna 2 et notre site internet www.cpasteustache.com , car toutes les informations importantes y seront affichées. Il n'est pas toujours facile de rejoindre tous nos membres au moment opportun, nous comptons sur vous. Soyez assurés, que vous pourrez communiquer avec n'importe quel membre du conseil d'administration; nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions. Si possible, vous adressez à la personne responsable du comité concerné. Vous trouverez dans ce journal la liste des membres du conseil d'administration du club.

Vous trouverez également dans ce journal les règlements du C.P.A. St-Eustache. Nous demandons à tous les patineurs et entraîneurs de bien vouloir les respecter.

Cette année, l'autofinancement de notre Club débutera dès le 7 octobre 2007 et se terminera le 29 octobre. Nous vous demandons de bien vouloir respecter attentivement les délais de retour de l'autofinancement.

Enfin, je vous souhaite à tous une excellente saison au sein du Club de patinage artistique de Saint-Eustache et n'hésitez pas à venir nous rencontrer au bureau du C.P.A. dans l'aréna 2, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Lucie Charron
Présidente

Conseil d'administration 2007-2008

Présidente Lucie Charron
Déléguée à 265, Radisson
l'A.R.P.A.L. St-Eustache, Qc
Déléguée à la régie J7P 4N1
sportive (450) 974-1893
Projet sports-études
Courriel : marcallard.rn@videotron.ca

Vice-Présidente Chantal Hallé
Délégué à l'A.R.P.A.L. 291, St-Laurent
St-Eustache, Qc
Responsable des J7P 5E5
inscriptions (450)974-0209
Courriel : pilon_halle@videotron.ca

Trésorière : Nathalie Reniers
Substitut à l'A.R.P.A.L. 44, Briand
St-Joseph-Du-Lac, Qc
J0N 1M0
(450)623-5827
Courriel: nathalie.reniers@videotron.ca

Secrétaire : Serge Gélinas
Substitut à l'A.R.P.A.L. 109 rue Eric
St-Eustache, Qc
J7P 1P2
(450) 473-9854
Courriel : gelinasserge1@sympatico.ca

Directeur Lynda Archambault
Relations Publiques 836 Des Érables
Présidente de la Revue St-Eustache, Qc
sur Glace 2007-2008 J7R 5W8
(450) 473-4477
Courriel: lynda.archambault@videotron.ca

Directeur Nathalie Lebrun
Novice (PP) 723, Berthelot
St-Eustache, Qc
J7R 6J8
(450) 623-4347
Courriel: jfcontant@videotron.ca

Directeur Luc Bédard
Photos/Compétitions 188, des Frênes
St-Eustache, Qc
J7R 6M1
(450)473-2569
Courriel: tiloup4@sympatico.ca

Directeur Martine Charbonneau
Responsable des tests 227, rue Bricot
St-Eustache, Qc
J7R 6I8
(450)491-7201
Courriel: famillelozeau@hotmail.com

Représentante des entraîneurs Nathalie Ricard
714, Du Souvenir
St-Eustache, Qc
(450)974-1724
Courriel: n.ricard@videotron.ca

NOS ENTRAÎNEURS AU SEIN DU CLUB 2007/2008

NOM & PRÉNOM :

NO. DE TÉL. :

ANWAR NADIA	(450) 491-8183
BOISVERT MANON	(450) 625-9220
BOISVERT NANCY	(450) 472-7385
COUTURIER MARYSE	(450) 979-6674
DESJARDINS KIM	(450) 475-1048
EMOND NICOLE	(450) 621-4750
GERVAIS HÉLÈNE	(450) 433-1626
HOULE NATHALIE	(450) 623-8321
HODGSON MARIE-JOSÉE	(450)623-4825
JEAN SONIA	(450) 628-7148
LATOUR CLAUDE	(450) 964-7038
LEGAULT MARLAINE	(450) 627-4087
MESSIER GENEVIÈVE	(514)575-4644
PROULX GENEVIÈVE	(514) 898-7161
RICARD NATHALIE	(450) 974-1724
SAUMIER JULIE	(450) 473-1710
THIBODEAU ANNIE	(450) 623-3899

RESPONSABLE DU P.P. (NOVICES-DÉBUTANTS)

SONIA JEAN	(450) 628-7148
NATHALIE LEBRUN	(450) 623-4347

NOS ENTRAÎNEURS PROFESSIONNELS :

Tous les Clubs ont différents entraîneurs professionnels qui demandent différents salaires. Nous croyons que ces échelles de salaires sont justifiées. Il est normal qu'un entraîneur professionnel qui a à son actif un ou des patineurs de niveau International demande un salaire plus élevé qu'un professionnel local, ou que celui qui débute.

D'autres professionnels n'ont pas de niveaux élevés, mais par contre, ils ou elles enseignent une base fantastique et ils ou elles savent bien nous démontrer que leurs élèves font du bon travail. Ces entraîneurs ont aussi leur place puisque tous les patineurs n'ont pas le même objectif et que nous nous devons de respecter ce fait.

Au C.P.A. St-Eustache, il y a des patineurs de tests et des patineurs de compétitions. Selon le but propre à chacun des patineurs, il appartient aux parents de juger et de faire le choix approprié le moment venu. Le C.P.A. Saint-Eustache compte présentement 17 entraîneurs inscrits sur sa liste officielle.

Le Club ouvre ses portes annuellement, c'est-à-dire qu'il y a une école automne/hiver, une école de printemps et une école d'été. Nos portes sont ouvertes aux patineurs des autres Clubs qui n'ont pas la chance d'avoir une école de printemps et d'été à leur propre Club.

MEMBRES DU C.A.:

Le C.A. du C.P.A. St-Eustache est formé d'un président, vice- président, trésorier, secrétaire, et de quatre directeurs. Des élections à huis clos avec les directeurs élus sont tenues lors de l'assemblée générale annuelle du Club pour déterminer le président, vice- président, trésorier et secrétaire qui occupera un de ces postes d'officier pour un mandat d'une durée d'un an .

Les postes attribués aux autres directeurs sont distribués par le président du C.A. en tenant compte des goûts personnels de chacun de préférence et des compétences requises pour exercer le poste assigné. **Ce sont des personnes qui travaillent bénévolement, donc qui méritent le respect, tant de la part des professionnels (entraîneurs) que de ses membres (parents, patineurs).**

Ces bénévoles ne comptent pas le nombre d'heures qu'ils travaillent pour la collectivité. Il est vrai qu'il n'est pas facile d'être bénévole de nos jours. Cela demande beaucoup de temps que personne n'a, mais qu'eux (les bénévoles) trouvent. Ils recueillent les informations et les redistribuent aux membres.

REVUE SUR GLACE :

Les patineurs du Club sont les uniques vedettes de ce magnifique spectacle. Une campagne d'autofinancement est alors mise en branle annuellement pour les membres du Club, dès le mois d'octobre, afin d'amasser une partie des argents nécessaires pour le montage d'un tel spectacle.

L'éclairage, l'achat du matériel nécessaire pour la confection des costumes, les décors, les frais de professionnels et autres sont autant de frais à couvrir. Un événement de cet envergure ne se prépare pas en un jour. Un comité organisateur est alors formé dès le mois de juillet au plus tard et les préparatifs sont alors mis en place le plus tôt possible.

Il est important de vous stipuler que notre **Club est un organisme à but non lucratif**, donc qui se doit de pourvoir aux besoins de ses membres lui-même avec les argents disponibles à son actif. Comme les années se suivent et ne se ressemblent pas, les argents disponibles ne sont pas toujours suffisants pour combler les besoins grandissants du Club.

L'apport volontaire (argents, denrées alimentaires, cadeaux...etc.) de commanditaires est grandement apprécié lors des différents événements annuels du Club.

FORMATION DES GROUPES POUR LA REVUE SUR GLACE 2008

Tous les patineurs Home Club du C.P.A. Saint-Eustache peuvent participer à la Revue sur glace 2008 à condition de payer son autofinancement.

Les groupes novices de la 1^{re} partie du samedi soir devront quitter à l'intermission.

Si un patineur (P.P.) s'inscrit après le 1^{er} décembre 2007, il est entendu qu'il pourra participer à la Revue sur glace 2008 à condition qu'il aie payé son autofinancement et que la formation des groupes ne soit pas terminée. (voir directrice artistique).

Veillez prendre note que pour la catégorie novice (P.P.), un patineur que désire participer à la Revue sur glace 2008 dans la catégorie junior devra avoir complété tous ses niveaux avant le 31 décembre 2007.

AUTOFINANCEMENT

Eh oui! Nous entamons déjà les préparatifs de notre spectacle de fin d'année, notre 39^e Revue sur Glace!!! Cela semble drôle à dire en début de saison, mais un spectacle de cette envergure exige beaucoup de préparation. Nous avons donc besoin d'un autofinancement des plus fructueux **pour défrayer le coût des nombreux costumes, de l'éclairage, des décors ainsi que de toutes les différentes dépenses qu'englobe un tel spectacle.**

CHOIX 1: Nous aurons à vendre pour notre campagne d'autofinancement cette année, **une boîte de Boutique Belge** (une boutique Belge contient 25 chocolats assortis), au coût de 3,00 \$ l'unité avec **une boîte de savon** (une boîte de savon contient 12 bouteilles de savon assortis), au coût de 5,00 \$ l'unité ou **une boîte de café** (20 sacs de cafés au coût de 3,00 \$) ou **30 brochettes de bonbons** au coût de 2 \$. N'oubliez pas de mentionner le coupon-rabais sur l'emballage lorsque vous l'offrez pour le vendre.

CHOIX 2: Pour ceux qui ne désirent pas vendre aucune marchandise, mais qui doivent participer à notre campagne d'autofinancement pour prendre ne part au (x) numéro (s) du spectacle, le choix 2 vous est offert.

CHOIX 1 :

Le montant de base minimum demandé pour les novices est le suivant :

Un novice doit vendre une Boutique Belge	75,00 \$
Et une boîte de savon	60,00 \$

ou

Un novice doit vendre une Boutique Belge	75,00 \$
Et une boîte de café	60,00 \$

ou

Un novice doit vendre une Boutique Belge	75,00 \$
Et 30 brochettes de bonbons	60,00 \$

CHOIX 2 :

****Une alternative est offerte à un patineur qui ne désire pas vendre aucune marchandise pour une raison quelconque. En effet, il pourra apporter sa propre contribution monétaire afin de pouvoir à couvrir une partie des frais engendrés pour l'organisation d'un tel spectacle, c'est-à-dire en défrayant tout simplement la somme suivante :**

Un novice	65,00 \$
------------------	-----------------

Afin de mousser quelque peu la vente, ceux qui auront vendu du chocolat (**CHOIX 1**), à chaque Boutique Belge supplémentaire vendue, le patineur (se) pourra conserver un montant de 15,00 \$.

Selon notre expérience vécue au cours des années passées, plusieurs enfants ont ramassé assez de sous pour acheter un cadeau pour papa et maman à Noël.

** De plus, les efforts sont récompensés puisqu'ils courent la chance de se mériter un montant en argent de 100 \$ qui sera attribué au meilleur vendeur de ces deux catégories : soit UN (100 \$) pour la catégorie novice et UN (100 \$) regroupant les catégories suivantes : junior, intermédiaire et sénior. Les gagnants seront contactés par téléphone et leurs noms seront affichés sur le babillard de l'aréna # 2.

Lors de la distribution du chocolat, nous vous demanderons de nous remettre un chèque totalisant le montant total du chocolat (ou autre) reçu, moins les tranches de 15,00 \$ excédant le montant de base demandé s'il y a lieu, lors de la réception par vous de celui-ci. La présente mesure nous facilitera grandement la tâche et nous permettra de débiter le plus tôt possible la confection des costumes, des décors ainsi que des divers achats nécessaires à effectuer pour la présentation de notre Revue sur glace 2008.

POUR CEUX QUI OPTERONT POUR LE CHOIX 2, ILS DEVRONT NOUS REMETTRE, LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DU CHOCOLAT, UN CHÈQUE AU MONTANT TOTAL DEMANDÉ DANS LA CATÉGORIE APPROPRIÉE À CHAQUE PATINEUR, LE CHÈQUE DEVRA ÉGALEMENT ÊTRE ENCAISSABLE AU PLUS TARD OU AVANT LA DATE LIMITE DU 29 OCTOBRE. UN COÛT DE 10,00 \$ SUPPLÉMENTAIRE DEVIENDRA EXIGIBLE IMMÉDIATEMENT S'IL N'Y A PAS L'ARGENT NÉCESSAIRE, POUR COUVRIR LE MONTANT DE VOTRE CHÈQUE, DANS VOTRE COMPTE DE BANQUE À L'ÉCHÉANCE DE LA DATE LIMITE DU 28 OCTOBRE, CECI AFIN DE COUVRIR LES FRAIS D'ADMINISTRATION EXIGÉS PAR NOTRE BANQUE LORS DE LA RÉCEPTION D'UN CHÈQUE SANS FONDS.

→ LE CHÈQUE QUE VOUS NOUS REMETTREZ, VOUS SERVIRA DE REÇU.

→ AUCUN RETOUR DE CHOCOLAT NE SERA ACCEPTÉ. DONC, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PRENDRE SEULEMENT LA QUANTITÉ DE CHOCOLAT QUE VOUS ÊTES CERTAINS DE VENDRE, AU-DELÀ DU MONTANT DE BASE EXIGÉ.

Nous ne conseillons pas la vente du porte-à-porte pour les enfants en bas âge, peut-être pour les voisins immédiats seulement. Il serait préférable pour des raisons de sécurité que vous apportiez vous-mêmes du chocolat au travail et/ou de solliciter la famille. Vous serez agréablement surpris de la facilité que vous aurez à les vendre.

IMPORTANT

**LA DISTRIBUTION DU
CHOCOLAT DÉBUTERA**

LA SEMAINE DU

7 OCTOBRE

À L'HEURE OÙ PATINE

VOTRE ENFANT

***** DATE LIMITE POUR
QUE VOTRE CHÈQUE
SOIT
ENCAISSABLE :**

LE 29 OCTOBRE 2007

RÈGLEMENTS DE LA PATINOIRE

C.P.A. SAINT-EUSTACHE

1. Tout(e) patineur (euse) doit être habillé(e) convenablement.
Pour les filles : la robe ou la jupe de patin est obligatoire.
Pour les garçons : un pantalon et un chandail appropriés sont de mises.
*Le port du jeans est défendu pour les patineurs et les entraîneurs sur la patinoire en tout temps. Il en va de même pour la casquette.
À noter que pour les novices le port du costume du club est obligatoire.
2. Les chandails ne doivent pas recouvrir la jupe de patin.
3. Les patineuses doivent avoir les cheveux attachés sans “bobby pins”.
4. Le patinage avec radio-baladeur (walkman) est défendu en tout temps.
5. Il est de la responsabilité de tous, patineurs (euses) et entraîneurs de voir à ce que les portes d'accès à la patinoire soient fermées.
6. Les patineurs et les patineuses ainsi que les entraîneurs doivent quitter la patinoire avec diligence lorsque les préposés embarquent sur la glace pour refaire la surface.
7. Il est défendu en tout temps pour les patineurs (euses) et les entraîneurs de s'asseoir sur les bandes et de déposer leur breuvage ou nourriture sur les bandes
Il en va de même sur la patinoire (pas de breuvage ainsi que de nourriture).
8. Il est défendu à tous les parents de rester sur les bancs des joueurs ou de discuter
. ou converser avec les entraîneurs et les enfants.
9. Les salles d'habillage sont mises à votre disposition afin de vous permettre de vous changer et de chausser vos patins. Elles ne doivent pas être un lieu de jeux. Ces salles sont le reflet de ceux et celles qui les utilisent; donc, voyez à les garder propres pour ceux et celles qui suivent. Ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans les chambres. Le CLUB décline toute responsabilité quant à ces objets volés ou perdus.
10. Il est défendu de blasphémer en tout temps sur la glace, dans les chambres et dans l'aréna.
11. Les membres de l'exécutif, les capitaines de glace et les surveillants doivent être respectés en tout temps.
12. Ceux qui manqueront d'égard en paroles ou en gestes se feront réprimander par la personne en charge à ce moment-là. Si la conduite d'un membre nous l'oblige, nous pouvons lui demander de quitter la glace ou l'aréna pour le reste de la session ou pour une période fixée par les membres de l'exécutif.
13. Il est de la responsabilité du parent de voir à réserver lui-même l'entraîneur de son choix. En aucun temps, le CLUB ne sera responsable de la non disponibilité de ces derniers. Les leçons privées se paient directement à l'entraîneur.

BONNE SAISON À TOUS!
LA DIRECTION

INFO-PARENTS

◆ En ce qui concerne tous les communiqués ou autres, nous vous demandons de bien vouloir jeter un coup d'œil sur le babillard vitré dans le hall d'entrée de l'aréna n° 2 à chaque semaine. Celui-ci nous sert de moyen de communication constant entre vous et nous. Il vous indiquera toutes les démarches à suivre s'il y a lieu ou vous renseignera tout simplement sur les événements à venir au sein du club.

◆ Voici quelques définitions des abréviations courantes utilisées dans le langage du patinage artistique:

P.C.	◆ Patinage Canada
F.P.A.Q.	◆ Fédération de Patinage Artistique du Québec
A.R.P.A.L.	◆ Association Régionale de Patinage Artistique des Laurentides
C.P.A.	◆ Club de Patinage Artistique
P.C.P.	◆ Programme Canadien de Patinage
P.C.P.A.	◆ Programme Canadien de Patinage Artistique
P.N.C.E.	◆ Programme National de Certification des Entraîneurs
R.S.S.Q.	◆ Régie de la Sécurité dans les Sports du Québec
P.P.	◆ Programme Patinage Plus

◆ S'il arrivait que vous ayez à formuler une plainte ou un commentaire pour toute raison que ce soit, nous vous demandons s.v.p. de le faire discrètement en venant nous rencontrer personnellement au bureau afin que nous puissions ensemble trouver une solution juste et équitable de part et d'autres pour tous. Ceci évitera les commérages inutiles qui nous sont rapportés au bureau et qui bien souvent ne s'avèrent pas être la vraie version des choses. Soyez certain que nous porterons une attention toute spéciale à toutes vos revendications ou demandes si celles-ci s'avèrent être justifiées. Nous prendrons alors les mesures nécessaires qui s'imposent afin de régler votre cas le plus rapidement possible en étant ainsi en toute connaissance de cause.

◆ Pour pouvoir faire partie, en tant que patineur, du spectacle de la Revue sur glace annuelle du Club; il faut avoir participé obligatoirement à notre campagne d'autofinancement du Club.

◆ Veuillez prendre note que pour déterminer la catégorie respective appartenant à chaque patineur pour la Revue sur glace 2007, nous tenons compte des derniers tests passés avec succès au mois de décembre. Donc, si vous prévoyez changer de catégorie en décembre, votre catégorie respective sera celle du test que vous prévoyez passer avec succès au mois de décembre.

LA DIRECTION